



2 AVRIL 2021

PUBLICATION DES ATTRIBUTIONS DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE



« CES DOTATIONS DONNENT AUX COLLECTIVITÉS ET AUX ÉLUS LES MOYENS DE PRÉPARER L'AVENIR EN FINANÇANT LES GRANDS PROJETS DE DEMAIN »

L'État vient de rendre publiques les attributions de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour l'année 2021. Celle-ci constitue l'un des principaux concours financiers de l'État aux collectivités territoriales.

Il s'agit d'un moment important pour nos territoires. Ces dotations donnent aux collectivités et aux élus les moyens de préparer l'avenir en finançant les grands projets de demain.

En tant que président de la Délégation aux Collectivités Territoriales et à la Décentralisation, je me réjouis de la stabilité des dotations de l'État aux collectivités territoriales pour la quatrième année consécutive, après une baisse de plus de 10 milliards d'euros entre 2013 et 2017. Ceci est une preuve de l'engagement de notre majorité en faveur des collectivités locales depuis le début du mandat.

La DGF est en effet maintenue à son niveau de 2020, soit 26,8 milliards d'euros. En complément de cette aide, la dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation de solidarité rurale (DSR) voient leurs enveloppes augmenter de 90 millions d'euros chacune, avec comme objectif de réduire les fractures territoriales.

Ces dotations, votées lors du Projet de Loi de Finances pour 2021, permettront aux collectivités locales de porter des projets de développement au cœur des territoires. Combinées aux mesures du plan de relance, mais aussi aux dispositifs de compensation des pertes de recettes votés en 2020 afin de limiter l'impact de la crise au niveau local ; ces dotations donneront aux collectivités territoriales les moyens de participer activement à la relance.

Jean-René Cazeneuve

Député de la 1ère circonscription du Gers
Président de la délégation aux collectivités territoriales

